

# Partie écrite de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité en arts plastiques

## Document de travail : deux « sujets zéro »

IGESR – groupe enseignements et éducation artistiques

C. Vieaux et Philippe Galais

15 mai 2020

Partie écrite de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité en arts plastiques.....	1
1. Introduction.....	1
2. Rappels des textes réglementaires.....	2
2.1. Extrait de l'arrêté programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques, cycle terminal, classe de terminale :.....	2
2.2. Note de service du 11-2-2020, Épreuve de l'enseignement de spécialité « arts » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat.....	2
2.3. Extrait de la note de service du 27-4-2020, Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale.....	2
3. Sujet zéro : proposition A.....	3
4. Sujet zéro : proposition B.....	10

**Préambule** : cette ressource est un document de travail à l'usage des professeurs et des corps d'inspection en arts plastiques. Il ne s'agit donc pas en l'état de « sujets zéro » tels qu'ils seraient mis en ligne sur le site eduscol de la DGESCO. Nous invitons les professeurs à s'en saisir afin de raisonner la perspective et les nouvelles formes de sujets induites par les programmes et la réforme du baccalauréat, à en extraire des parties comme à s'en inspirer pour proposer des entraînements aux futurs élèves de terminale. De même, les IA-IPR peuvent s'appuyer sur eux dans le cadre de groupes de travail pour accompagner les transformations de l'épreuve, dégager des contenus de formations souhaitables, permettre aux professeurs de partager leurs expériences avec les élèves et constats professionnels, de remonter à l'IGESR les informations jugées utiles.

### 1. Introduction

Ce document a été conçu avant la publication de la note de service « Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale » pour les épreuves du baccalauréat de la session 2021<sup>1</sup>. Il est le résultat de travaux conduits dans la collégialité des IA-IPR d'arts plastiques et d'une synthèse opérée par les deux IGESR en charge de la discipline.

Concernant le corpus de la future première partie de l'écrit, les « sujets zéro » proposés à la réflexion s'appuient donc sur une sélection opérée parmi les questions limitatives en vigueur pour la session 2020. Toutefois, dans la perspective du travail à conduire pour la session 2021, celles-ci sont à chaque fois — mobilisées selon les indications de la note de service définissant la nouvelle épreuve<sup>2</sup> : « *Les œuvres du corpus, dont une partie est issue des questions limitatives de terminale, se relie principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes.* ». Ainsi, au moins une œuvre liée à ces œuvres, thèmes, questions de référence est intégrée chaque fois au corpus.

Ces propositions de sujets zéro ne constituent pas une forme figée. Les corpus pourront ne pas se limiter systématiquement à trois œuvres. Cependant, le rapport entre le nombre d'œuvres et le temps disponible pour composer sera une préoccupation centrale dans l'élaboration des sujets. Pour cette raison, le format des deux sujets au choix de la deuxième partie est fixé à une ou deux pages<sup>3</sup>. De même, des indications —

<sup>1</sup> Note de service du 27-4-2020 publiée au BOEN n°21 du 21 mai 2020.

<sup>2</sup> Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020 publiée au BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

<sup>3</sup> « **Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art** : Le candidat rédige un commentaire critique d'une à deux pages à partir d'un document ; **Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition** : La rédaction, d'une à deux pages, est obligatoirement accompagnée de quelques schémas et croquis »

comme l'axe de travail donné pour la première partie ou la formulation des consignes pour les sujets A et B de la deuxième partie — sont susceptibles d'être réglées à partir des analyses conduites à l'issue de chaque session. La préparation des élèves gagnera à raisonner l'utilisation des 3 h 30 de l'épreuve.

Nous rappelons que cette nouvelle définition de la partie écrite de l'épreuve de l'enseignement de spécialité répond au souci de mieux croiser dans l'examen les acquis de culture artistique que brassent les questionnements des programmes sur l'ensemble du cycle — et pas seulement un programme limitatif —, la maîtrise d'éléments de méthodes et d'éléments théoriques accessibles au niveau d'un lycée, les compétences travaillées dans les programmes de la discipline. Si l'enjeu majeur résidait dans le fait de pouvoir engager une évaluation la plus équilibrée possible entre ces trois dimensions, il s'agissait aussi de proposer à l'examen des formes diversifiées d'écrits. C'est désormais le cas.

## **2. Rappels des textes réglementaires**

### **2.1. Extrait de l'arrêté programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques, cycle terminal, classe de terminale :**

*« Des questions limitatives, régulièrement renouvelées, sont publiées au bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, elles s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles. <sup>4</sup> »*

### **2.2. Note de service du 11-2-2020, Épreuve de l'enseignement de spécialité « arts » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat<sup>5</sup>**

Les extraits des dispositions prévues par cette note et définissant l'épreuve sont présentés dans chaque « sujet zéro ».

### **2.3. Extrait de la note de service du 27-4-2020, Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale**

*« Le programme de l'enseignement de spécialité d'arts plastiques, de la classe terminale institue des questions limitatives, régulièrement renouvelées, et publiées au Bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, les questions limitatives s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles.*

*Leur approche est conduite :*

- à partir du champ des questionnements plasticiens, structuré autour de trois domaines d'étude, et du champ des questionnements artistiques interdisciplinaires ;
- en mobilisant les compétences travaillées des programmes d'arts plastiques du lycée.

*Études de cas communes à tous les élèves, elles ne constituent pas un corpus auquel se limiterait la culture plastique et artistique en classe terminale. Mobilisant certaines dimensions et problématiques spécifiques de la création artistique, elles permettent d'éclairer de manière spécifiques et opportunes divers questionnements travaillés par les programmes de l'enseignement de spécialité. Elles sont ainsi régulièrement articulées à d'autres références, choisies par le professeur pour nourrir et jalonner le parcours de culture plastique et artistique, dont la mise en œuvre est opérée tout au long du cycle terminal.<sup>6</sup> »*

---

<sup>4</sup> Arrêté du 19-7-2019 publié au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

<sup>5</sup> Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020 publiée au BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

<sup>6</sup> Note de service du 27-4-2020 publiée au BOEN n°21 du 21 mai 2020.

### 3. Sujet zéro : proposition A

## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

### ARTS PLASTIQUES

### ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

### ÉPREUVE DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

Durée de l'épreuve : 3 h 30 min

#### Rappel du cadre réglementaire :

Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020

BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

*L'épreuve est organisée en deux parties.*

#### **Première partie** (traitée par tous les candidats) : **analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique**

*Le candidat conduit une réflexion argumentée portant sur un aspect de la création artistique, induit par un corpus de 3 à 5 œuvres (reproduites en annexe) et une consigne. Les œuvres du corpus, dont une partie est issue des questions limitatives de terminale, se relie principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes.*

#### **Deuxième partie** (le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés) :

##### - **Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art**

*Le candidat rédige un commentaire critique d'une à deux pages à partir d'un document (textuel, visuel ou combinant les deux aspects) relatif à l'art et accompagné d'une consigne reliée plus particulièrement aux questionnements artistiques transversaux du programme.*

##### - **Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition**

*À partir d'une consigne, reliée aux questionnements du programme portant sur les domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique, le candidat choisit une œuvre parmi le corpus de la première partie de l'épreuve*

#### **Barème et notation**

*Notation sur 20 points répartis comme suit :*

- *la première partie est notée sur 12 points ;*
- *la deuxième partie est notée sur 8 points.*

**L'usage de tout appareil électronique est strictement interdit.**

Tournez la page S.V.P.  
Page 1 sur 7

- **Première partie** (*à traiter par tous les candidats*) : **analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique**

**Axe de travail** : le dessin, ses espaces et ses gestes

En vous référant à cet axe de travail et à partir d'une sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analysez, développez une réflexion personnelle sur **la diversité des usages du dessin**. Cette étude sera étayée et argumentée. Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 3 documents en annexe 1

- **Deuxième partie** (*sujet A ou B au choix du candidat*)

**Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art**

Comment pourriez-vous éclairer le **débat entre art et technologie** dont témoigne le document ?

- 1 document en annexe 2

Ou

**Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition** (*le candidat choisit une des œuvres du corpus du sujet de la première partie pour développer son projet*)

En vous appuyant sur des caractéristiques et des enjeux de l'œuvre que vous aurez choisie, et en respectant son intégrité, proposez et justifiez un projet d'exposition **sollicitant le spectateur**. Selon quelles intentions, avec quels moyens, pour quelles expériences ?



Léonard De Vinci (1452-1519), *La Vierge, l'Enfant Jésus avec Sainte Anne et Saint Jean Baptiste*, 1501-1505, charbon, craie noire et blanche sur papier teinté, carton/dessin préparatoire de la Burlington House, 141,5 x 104,6 cm. Londres, National Gallery.



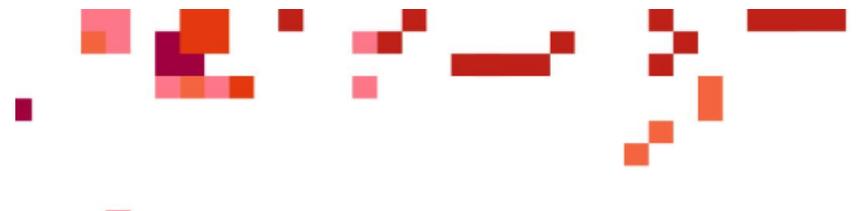
À titre indicatif : Léonard De Vinci (1452-1519), *La Vierge, l'Enfant Jésus et Sainte Anne*, 1503-1519, huile sur bois, 168 x 130 cm. Paris, Musée du Louvre, département des peintures.



Jean Tinguely (1925-1991), *Méta-Matic N° 10*, 1959, réplique de 1990. Bâle, Musée Tinguely.



Oscar Oiwa (1965-), *Oiwa Island 2*, 2013-2016, vue partielle d'un dessin immersif à 360° pendant sa réalisation par l'artiste, marqueur permanent noir sur un ballon/dôme en vinyle gonflable mesurant un peu plus de 12 m.  
Réalisé dans le cadre du festival international d'art de Setouchi au Japon.

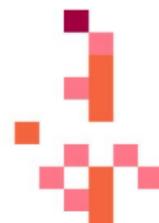


## rembrandt.2016

La révolution numérique ne connaît plus de limites. Et, aux yeux de beaucoup, elle va trop loin quand elle concurrence le savoir-faire des artistes. C'est le cas de *The Next Rembrandt*, cette « œuvre » qui n'est autre qu'un tableau de Rembrandt, ou plutôt un possible tableau de Rembrandt. Expliquons: en 2016, Microsoft et une armée d'ingénieurs mettent au point un programme recensant toutes les caractéristiques techniques des portraits du maître hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle. Puis ils laissent tourner un ordinateur qui, relié à une super-imprimante, exécute alors cette toile, soit une combinaison de 148 millions de pixels et de 168 263 fragments de différentes œuvres de Rembrandt. Portrait apocryphe génial? Projet inutile (sachant que la machine se contente de copier un style datant d'il y a quatre siècles)? Chacun jugera.

LOGICIEL THE NEXT REMBRANDT  
DÉVELOPPÉ PAR MICROSOFT  
EN ASSOCIATION AVEC LA BANQUE  
NÉERLANDAISE ING

*The Next Rembrandt.*  
5 avril 2016  
Impression numérique 3D,  
couches successives  
d'encre, 180 x 100 cm



Deux pages en vis-à-vis du catalogue de l'exposition *La Belle Vie Numérique ! 30 artistes de Rembrandt à Xavier Veilhan*, texte de Judicaël Lavrador, Fondation EDF, Espace Électra, du 17 novembre 2017 au 18 mars 2018, Beaux-Arts éditions et Fondation EDF, 2017.

« **rembrandt.2016**

La révolution numérique ne connaît plus de limites. Et, aux yeux de beaucoup, elle va trop loin quand elle concurrence le savoir-faire des artistes. C'est le cas de *The Next Rembrandt*, cette "œuvre" qui n'est autre qu'un tableau de Rembrandt, ou plutôt un possible tableau de Rembrandt. Expliquons : en 2016, Microsoft et une armée d'ingénieurs mettent au point un programme recensant toutes les caractéristiques techniques des portraits du maître hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle. Puis ils laissent tourner un ordinateur qui, relié à une super-imprimante, exécute alors cette toile, soit une combinaison de 148 millions de pixels et de 168 263 fragments de différentes œuvres de Rembrandt. Portrait apocryphe génial ? Projet inutile (sachant que la machine se contente de copier un style datant d'y il a quatre siècles) ? Chacun jugera. »

**Apocryphe**

Adj. et n. m.

Se dit d'un texte qui n'est pas authentique ; faux.

*Larousse de la langue française*, édition en ligne, 2019.

#### 4. Sujet zéro : proposition B

## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

### ARTS PLASTIQUES

### ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

### ÉPREUVE DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

Durée de l'épreuve : 3 h 30 min

#### **Rappel du cadre réglementaire :**

Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020

BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

*L'épreuve est organisée en deux parties.*

**Première partie** (traitée par tous les candidats) : **analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique**

*Le candidat conduit une réflexion argumentée portant sur un aspect de la création artistique, induit par un corpus de 3 à 5 œuvres (reproduites en annexe) et une consigne. Les œuvres du corpus, dont une partie est issue des questions limitatives de terminale, se relie principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes.*

**Deuxième partie** (le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés) :

- **Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art**

*Le candidat rédige un commentaire critique d'une à deux pages à partir d'un document (textuel, visuel ou combinant les deux aspects) relatif à l'art et accompagné d'une consigne reliée plus particulièrement aux questionnements artistiques transversaux du programme.*

- **Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition**

*À partir d'une consigne, reliée aux questionnements du programme portant sur les domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique, le candidat choisit une œuvre parmi le corpus de la première partie de l'épreuve*

#### **Barème et notation**

*Notation sur 20 points répartis comme suit :*

- *la première partie est notée sur 12 points ;*
- *la deuxième partie est notée sur 8 points.*

**L'usage de tout appareil électronique est strictement interdit.**

Tournez la page S.V.P.

Page 1 sur 7

- **Première partie** (*à traiter par tous les candidats*) : **analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique**

**Axe de travail** : la nécessité ou le désir de la création à plusieurs

En vous référant à cet axe de travail et à partir d'une sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analysez, développez une réflexion personnelle sur les enjeux de **l'association de compétences, la mutualisation des ressources, au service d'une création collective en arts plastiques**. Cette étude sera étayée et argumentée. Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 3 documents en annexe 1

- **Deuxième partie** (*sujet A ou B au choix du candidat*)

**Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art**

À partir de l'extrait de l'entretien que restitue le document, éclairez les raisons qui conduisent certains artistes à **exposer hors les murs**.

- 1 document en annexe 2

Ou

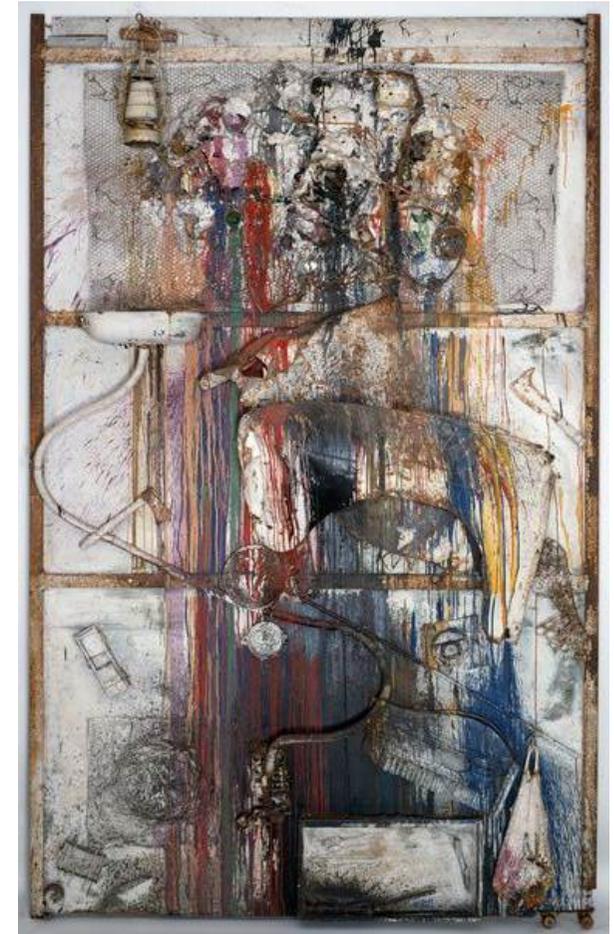
**Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition** (*le candidat choisit une des œuvres du corpus du sujet de la première partie pour développer son projet*)

En vous appuyant sur des caractéristiques et des enjeux de l'œuvre que vous aurez choisie, et en respectant son intégrité, proposez et justifiez un projet d'exposition permettant de **rendre compréhensible la dimension collaborative de la démarche artistique**. Selon quelles intentions, avec quels moyens, en mobilisant quelles ressources ?



André Breton (1896-1966), Jacques Hérold (1910-1987), Wilfredo Lam (1902-1982),  
*Cadavre exquis*, 1940, encre, mine graphite, crayons de couleur et illustration de magazine  
découpée et fixée par des épingles sur papier, 29,8 x 22,9 cm.  
Paris, musée national d'art moderne, Centre Pompidou.

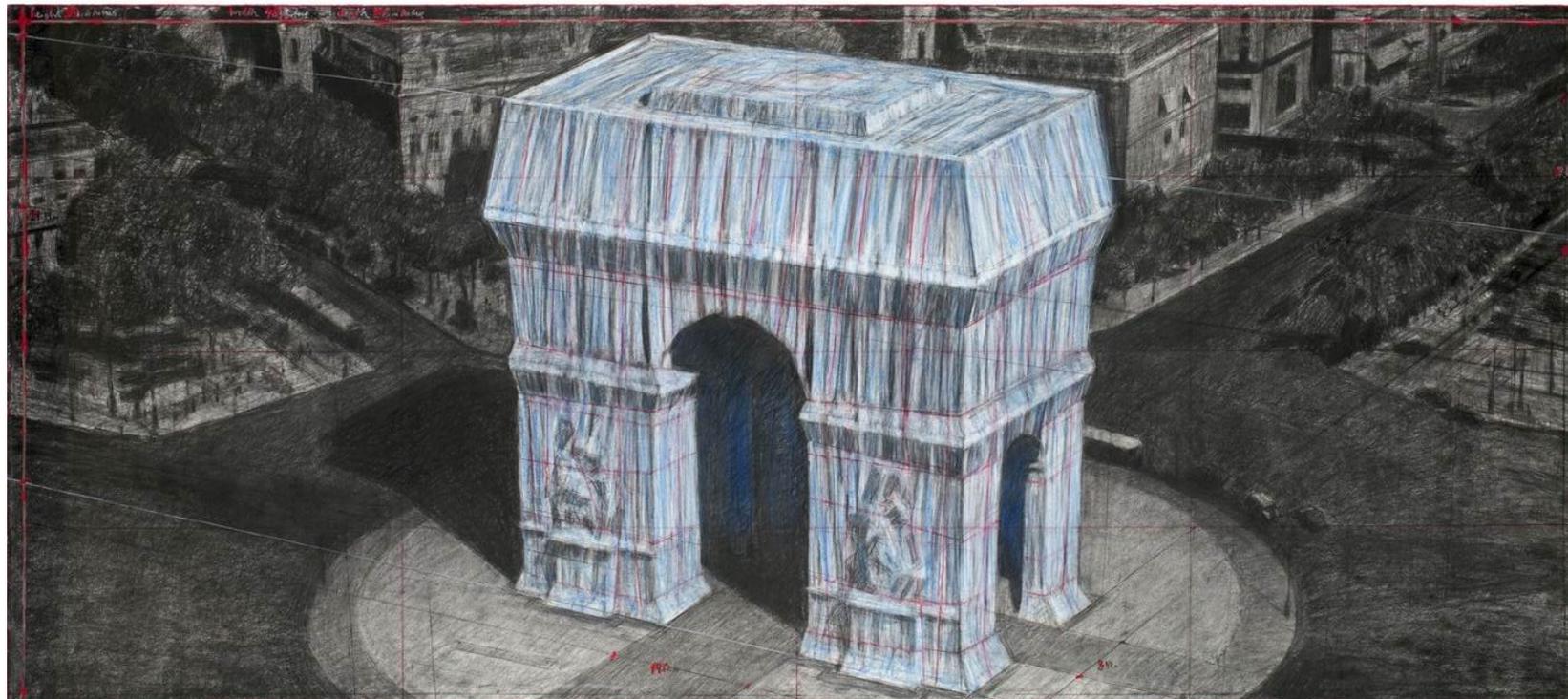
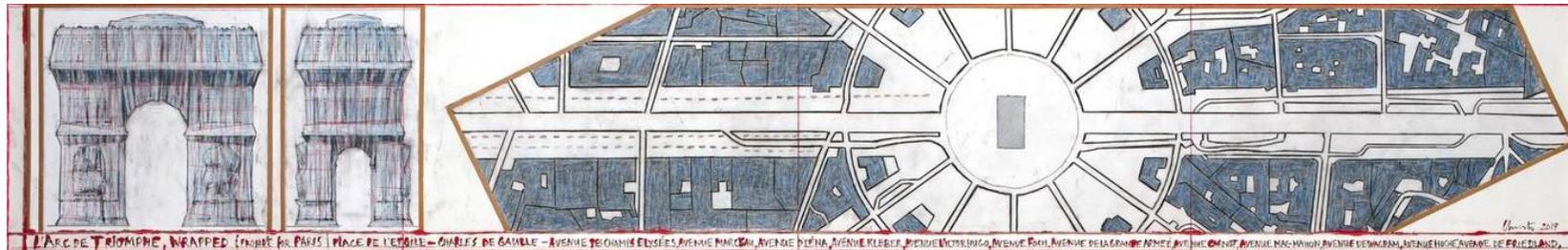
Annexe 1 (document 2)



*Niki en train de tirer à l'impasse Ronsin, Paris (avec son compagnon Jean Tinguely et un homme non identifié à genoux), séance du 26 juin 1961, photographie Shunk-Kender. Niki Charitable Art Foundation.*

À titre indicatif l'œuvre produite : Niki de Saint Phalle (1930-2002), *Tir, séance 26 juin 1961*, plâtre, métal, acrylique et objets divers sur bois, 322 x 210 x 35 cm. Nice, MAMAC-Musée d'art moderne et contemporain.

### Annexe 1 (document 3)



Christo, *L'Arc de Triomphe, Wrapped (Project for Paris)* [L'Arc de Triomphe, empaqueté (Projet pour Paris)], place de l'Étoile — Charles de Gaulle, dessin en deux parts : 38 x 244 cm et 106.6 x 244 cm, crayon, fusain, pastel, crayon à la cire, peinture émaillée, étude architecturale et topographique, carte dessinée à la main sur vélin et ruban adhésif. Photo : André Grossmann.  
Pensé en 1962 avec son épouse Jeanne-Claude (décédée en 2009), l'empaquetage de l'Arc de Triomphe était programmé du 6 au 16 avril 2020 : 25 000 mètres carrés de tissu recyclable de couleur argent bleuté et 7 000 mètres de corde rouge doivent recouvrir le monument parisien.

**D.O. : N'es-tu pas en train d'indiquer ici des possibilités que d'autres artistes n'ont jamais vraiment explorées ?**

**Il me semble que l'une des fonctions principales de l'engagement artistique est de repousser les limites de ce qui peut être fait et de montrer aux autres que l'art ne consiste pas seulement en la fabrication d'objets à placer dans des galeries ; qu'il peut exister, avec ce qui est situé en dehors de la galerie, un rapport artistique qu'il est précieux d'explorer. Mike, que cherches-tu à accomplir en travaillant dans la nature ?**

**M.H. : C'est là que je peux satisfaire mon penchant pour l'espace. J'aime cet espace. C'est pourquoi je choisis d'y exercer mon art.**

Extrait de Gilles A. Tiberghien, *Land Art*, Éditions Carré, Paris, 1995, p. 280.

Discussion entre Michael Heizer, Denis Oppenheim et Robert Smithson.

Transcription, effectuée en collaboration avec les artistes, d'une série d'entretiens qui ont eu lieu à New York, entre décembre 1968 et janvier 1969.

« D.O. : N'es-tu pas en train d'indiquer ici des possibilités que d'autres artistes n'ont jamais vraiment explorées ?

Il me semble que l'une des fonctions principales de l'engagement artistique est de repousser les limites de ce qui peut être fait et de montrer aux autres que l'art ne consiste pas seulement en la fabrication d'objets à placer dans des galeries ; qu'il peut exister, avec ce qui est situé en dehors de la galerie, un rapport artistique qu'il est précieux d'explorer.

Mike, que cherches-tu à accomplir en travaillant dans la nature ?

M.H. : C'est là que je peux satisfaire mon penchant pour l'espace. J'aime cet espace. C'est pourquoi je choisis d'y exercer mon art. »